

Belgium-Tournai: Insurance services

OJ S 119/2020 22/06/2020

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Tournai

National registration number: 0207.354.920_22285

Postal address: Rue Saint-Martin 52

Town: Tournai

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

E-mail: assurances@tournai.be

Telephone: +32 69332322

Internet address(es):

Main address: <http://tournai.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=379058>

I.1. Name and addresses

Official name: CPAS de Tournai

National registration number: 0211.104.860

Postal address: Boulevard Lalaing 41

Town: Tournai

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

E-mail: secretariat@cpas-tournai.be

Internet address(es):

Main address: <http://www.cpas-tournai.be>

I.1. Name and addresses

Official name: Zone de police du tournaisis

National registration number: 0267.333.285

Postal address: Rue du Becquerelle 24

Town: Tournai

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

E-mail: zp.tournaisis.logistique@police.belgium.eu

Internet address(es):

Main address: <http://www.police.be/5316/>

I.1.

Name and addresses

Official name: Régie communale autonome du stade Luc Varenne

National registration number: 0862.136.196

Postal address: Rue du Follet 2

Town: Tournai

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Postal code: 7540

Country: Belgium

E-mail: infostadelucvarenne@tournai.be

Internet address(es):

Main address: <http://www.tournai.be/vivre-ma-ville/infrastructures-sportives-et-de-loisirs/stade-luc-varenne.html>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=379058>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: [https://eten.](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Ville+de+Tournai-ASSU-AB-2020-001-March%C3%A9-conjoint-F02)

[publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Ville+de+Tournai-ASSU-AB-2020-001-March%C3%A9-conjoint-F02)

[wsName=Ville+de+Tournai-ASSU-AB-2020-001-March%C3%A9-conjoint-F02](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Ville+de+Tournai-ASSU-AB-2020-001-March%C3%A9-conjoint-F02)

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=30372>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public de services d'assurances

Reference number: Ville de Tournai-ASSU-AB-2020-001-Marché-conjoint-F02_0

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Renouvellement des portefeuilles d'assurances de la Ville de Tournai et de ses régies ordinaires, du centre public d'action sociale, de la Zone de police du tournaisis et de la Régie communale autonome stade Luc Varenne.

II.1.5.

Estimated total value

Value excluding VAT: 6 032 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché porte sur le renouvellement des portefeuilles d'assurances des entités juridiques détaillées ci-dessus.

Ce marché est un marché global ne comportant pas de lots.

Conformément à l'article 58 §1er, alinéa 2 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics, la division en lots susceptibles d'être attribués distinctement a été envisagée par le pouvoir adjudicateur, qui a décidé d'y renoncer pour les raisons suivantes:

- il est dans l'intérêt du pouvoir adjudicateur qu'un seul et même adjudicataire traite l'ensemble des services faisant l'objet du marché. Ainsi, l'adjudicataire a une vision globale des moyens mis en place ou à développer pour rencontrer l'ensemble des besoins;
- les statistiques du pouvoir adjudicateur seront analysées dans leur ensemble par la compagnie, avec une vision globale des sinistres, permettant notamment la mise en œuvre de plans de prévention en lien avec différentes branches;
- les membres du personnel du pouvoir adjudicateur en charge des assurances doivent pouvoir identifier clairement le chargé de clientèle de la compagnie ainsi que les procédures à suivre en cas de sinistres. Il est important pour le personnel d'établir avec cette personne une relation de confiance sur le long terme, avec une approche non morcelée en fonction du type de risque et une bonne connaissance générale de l'ensemble du portefeuille;
- les procédures de gestion des sinistres, notamment informatiques, sont plus simples à connaître et à appliquer par les membres du personnel du pouvoir adjudicateur si elles sont identiques pour tous les contrats;
- en outre, un seul sinistre peut engendrer l'ouverture de plusieurs dossiers dans des branches d'assurances différentes ce qui en compliquerait fortement la gestion en cas d'assureurs différents;
- le pouvoir adjudicateur pourra pour toutes ces raisons réaliser des économies importantes en termes de communication avec son assureur et de formation et information de son personnel.

Ce marché sera attribué à un seul assureur qui aura remis prix pour l'ensemble des divisions suivantes:

- division 1: accidents de travail:
 - loi du 10.4.1971 relative aux accidents du travail dans le secteur privé;
 - loi du 3.7.1967 relative à la prévention ou à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public;
- division 2: accidents corporels;
- division 3: responsabilité civile:
 - responsabilité civile générale;
 - responsabilité des mandataires;
 - responsabilité des administrateurs;
 - responsabilité civile objective;

- responsabilité des architectes et bureau d'études;
- division 4: tous risques;
- tous risques «électronique»;
- tous risques «œuvre d'art»;
- tous risques «matériel divers»;
- tous risques chantiers;
- vol transport et séjour de fonds;
- division 5: incendie;
- division 6: automobile;
- automobile;
- omnium missions;
- division 7: assistance aux personnes et véhicules;
- assistance à l'étranger;
- assistance aux véhicules.

Le marché forme un tout indivisible de manière telle que la faculté de résiliation si elle est exercée n'est pas scindable par division et s'appliquera à l'ensemble du marché.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, conformément à l'article 42 §1er, 2o de la loi du 17.6.2016, de commander en cours d'exécution des services nouveaux consistant dans la répétition de services similaires.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 6 032 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le présent marché prend cours le 1.1.2021 (0h00) et est conclu pour une durée déterminée de quatre ans.

Toutefois, de manière à concilier les dispositions de la loi du 4.4.2014 relative aux assurances avec la loi sur les marchés publics, ce marché est ramené à un an minimal et comporte une clause de reconduction tacite conformément à l'article 57 de la loi du 17.6.2016. Il sera reconduit tacitement et sans formalité pendant trois ans. La durée totale du marché ne pourra en aucun cas excéder quatre ans à dater de la conclusion de celui-ci.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Conformément à l'article 79 de loi du 17.6.2016, le pouvoir adjudicateur fixe à trois le nombre minimal de candidats qui seront sélectionnés.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances. Les offres des courtiers ou intermédiaires d'assurances ne seront pas prises en considération.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Afin de justifier de son aptitude professionnelle, le candidat joint un document émanant de l'autorité compétente attestant que le candidat est agréé pour les branches d'assurances concernées par le présent marché (FSMA pour les candidats belges et pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité compétentes de l'état membre de l'Union européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles le prestataire est agréé et la preuve de l'existence d'un établissement en Belgique).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Afin de justifier sa capacité financière et économique, le candidat transmet une déclaration justifiant le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Montant minimal de 10 000 000 d'EUR réparti comme suit:

- accident du travail: 3 000 000 EUR;
- incendie: 2 500 000 EUR;
- responsabilité civile: 2 500 000 EUR;
- auto: 2 000 000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Afin de justifier ses capacités techniques et professionnelles, le candidat communique une liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années dans le secteur public indiquant le montant des primes, la date et l'identité des pouvoirs publics concernés. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente.

Le candidat fournit une présentation de la société comprenant:

- l'origine de la société (lieu, date de création, activités principales);
- la structure actuelle de la société;
- les principaux domaines d'activités de la société (secteurs, branches d'activités);
- les qualifications professionnelles et titre d'études des responsables des services qui interviendront dans le cadre de l'exécution du présent marché ainsi que des agents spécialement dédiés à l'exécution du présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat devra prouver l'existence de la souscription d'au minimum cinq contrats dans le secteur public d'une valeur minimale de 50 000 EUR chacun.

Le candidat devra démontrer qu'il dispose d'au minimum quatre responsables de service couvrant l'ensemble des divisions visées par le présent marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les sociétés d'assurances qui respectent les conditions légales prévues par la loi du 13.3.2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/07/2020 Local time: 00:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/06/2020